

Plan de lutte 2024-2025
 009 - École Sainte-Claire
 ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION

Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
<ul style="list-style-type: none"> Les Insultes entre les élèves sont considérées comme problématiques Certaines manifestations de violence telle que la bousculade ont été relevées Certains élèves manquent de respect à l'égard des adultes et peuvent faire preuve d'impolitesse Les endroits où les élèves se sentent le plus vulnérables sont la cour d'école et au service de garde L'enseignement des comportements attendus et l'animation d'activités en développement des habiletés sociales ne sont pas uniformes au sein de l'école 	<ol style="list-style-type: none"> Diminuer les manifestations de violence telles que les insultes et les bousculades entre les élèves sur la cour d'école Veiller à ce que les élèves de l'école respectent tous les adultes Harmoniser les pratiques d'intervention des adultes de l'école (enseignants, éducateurs et intervenants) afin d'en assurer la cohérence 	<p>Chez les élèves:</p> <ul style="list-style-type: none"> Que les élèves adoptent un comportement de respect envers tous les élèves de l'école Que les élèves adoptent un comportement de respect envers tous les adultes de l'école Que les élèves adoptent un langage respectueux Que les élèves soient en mesure de gérer leurs émotions lors de conflits, et ce, en suivant les étapes enseignées <p>Chez les adultes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Que les adultes s'approprient le référentiel notamment au niveau de la façon d'intervenir au sein de l'école (code de vie et intervention sur-le-champ) Que les adultes utilisent les moyens à leur disposition (Moozoom ou Vers le pacifique) pour réaliser des activités en prévention universelle Que les adultes suivent des formations sur l'intervention en situation de crise et en gestion de conflit. Que les adultes interviennent tous de façon cohérente et en tout temps

Moyens retenus: Prévention universelle	Moyens retenus: Interventions ciblées
<ul style="list-style-type: none"> Ateliers en classe pour développer les habiletés sociales : Moozoom Harmonisation des pratiques de surveillance et d'intervention Surveillance active dans la cour de récréation Élaboration d'un plan de surveillance stratégique Consultation des élèves sur le choix des activités lors des récréations Implication des élèves, via le conseil d'élèves, dans des activités de prévention de la violence Intervention sur-le-champ par les adultes de l'école (ARASS) Reconnaissance mensuelle devant les pairs des bons coups des élèves en lien avec le code de vie : Les étoiles du respect Diffusion du code de vie et affichage dans des lieux stratégiques dans l'école Réalisation d'un suivi avec les élèves et le personnel sur les mini-sondages effectués en cours d'année Enseignement des comportements attendus dans les classes par les titulaires et rappel par la direction lors des rassemblements Mise en œuvre du protocole d'intervention gradué 	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers en classe, pour les élèves du 3e cycle, sur la violence, l'intimidation et la cyberintimidation par l'agent sociocommunautaire ou un organisme Atelier en classe, pour les élèves du 1er et du 2e cycle sur la gestion des émotions et les habiletés sociales par l'organisme l'Anonyme Animation d'ateliers spécifiques en sous-groupe sur la résolution de conflit, la gestion de la colère, les habiletés de communication par l'équipe de TES ou la psychoéducatrice Interventions ciblées en classe/cycle par l'équipe de TES en réponse aux problématiques qui surviennent au cours de l'année

ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Moyens pour évaluer la cible	Quand et Qui?
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un mini-sondage auprès des élèves et du personnel à trois moments dans l'année Monitoring des classes qui participent aux activités MOOZOOM et Vers le pacifique 	<ul style="list-style-type: none"> Comité plan de lutte de l'école Tout au long de l'année

ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'atteinte des objectifs	Ajustement pour l'année suivante
<p>Les cibles demeurent à poursuivre.</p> <ul style="list-style-type: none"> Un mini-sondage a été réalisé en mai auprès de tous les élèves de la 1re à la 6e année afin de revoir les résultats du QSVE-R. Les données recueillies révèlent que certains comportements problématiques, tels que les bousculades, les bagarres, les insultes et les rejets, sont encore présents. Ces événements surviennent principalement, et de façon plus marquée, dans la cour d'école. Des zones bien définies, accompagnées de postes de surveillance, ont été mises en place. Toutefois, le coin réservé au soccer demeure une source importante de conflits, nécessitant une surveillance accrue afin de favoriser un jeu plus coopératif plutôt que compétitif. L'harmonisation des pratiques demeure essentielle. Un adulte est désormais assigné exclusivement à cette zone dans le but de réduire les risques de conflits et de prévenir les bousculades. <p>Les résultats du mini-sondage, jumelés à l'analyse des incidents observés, indiquent une tendance générale à la baisse des manifestations de violence. Cette amélioration s'explique notamment par la collaboration soutenue de l'équipe-école, la gestion proactive des comportements et des conflits, ainsi que le suivi rigoureux et approprié assuré par les T.E.S. auprès des élèves et de leurs parents.</p>	<p>Pistes d'actions à maintenir et à bonifier pour l'année scolaire à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'organisation actuelle de la cour d'école, incluant les zones bien définies, ainsi que la tenue de deux récréations quotidiennes (matin et après-midi), afin de favoriser un climat propice aux jeux actifs et sécuritaires. Assurer le renouvellement et la disponibilité du matériel récréatif (ballons, cordes à sauter, ballon-poire, cerceau, etc.) en quantité suffisante et en bon état, pour soutenir la diversité des jeux et l'engagement des élèves. Poursuivre les efforts de sensibilisation auprès de l'équipe-école, notamment par une formation en début d'année axée sur la gestion positive des comportements (ex. : retour ou bonification de la formation ARASS). Maintenir la collaboration avec l'agent sociocommunautaire, notamment pour la mise en place d'activités de prévention dans les classes (ex. : résolution de conflits, intimidation, climat de classe). S'assurer que l'ensemble du personnel conserve son engagement envers l'enseignement des habiletés socioémotionnelles et des comportements attendus en classe, en poursuivant l'utilisation du programme Moozoom dans toutes les classes. Favoriser le réinvestissement des apprentissages issus des animations en classe (offertes par les TES-école ou la psychoéducatrice), en intégrant les notions vues dans le quotidien scolaire. Consolider la cohérence des consignes et interventions dans les zones de jeux, tant lors des récréations que sur l'heure du dîner. Il est essentiel que les valeurs et comportements attendus liés au code de vie soient bien compris, appliqués et partagés par l'ensemble du personnel et des élèves. Rendre disponible le plan de surveillance stratégique révisé. Poursuivre l'appropriation et l'utilisation du module SOL, un outil simple, rapide et accessible pour la consignation et le suivi des comportements. Maintenir l'activité mensuelle du tableau d'honneur, qui valorise les bons coups des élèves, met en lumière les comportements positifs attendus et renforce le sentiment d'appartenance à l'école. Diffuser et faire vivre le code de vie actualisé, en s'assurant qu'il est bien compris et appliqué par toute la communauté scolaire (élèves, parents, personnel). Relancer les instances de participation des élèves, comme le conseil d'élèves, le comité du code de vie et le comité du plan de lutte, afin de réfléchir collectivement à de nouveaux projets de prévention et à des activités de promotion du bien-être et du climat scolaire.

Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents
--

Collaboration école-famille-communauté : un levier essentiel à la réussite du plan de lutte

- L'équipe-école demeure engagée à informer rapidement les parents lors de situations conflictuelles ou d'incidents de violence, afin d'intervenir efficacement et de résoudre les problèmes dès leur apparition. Cette approche proactive favorise la prévention et contribue à réduire la durée et la récurrence des conflits entre élèves.

- La collaboration avec les parents est un pilier important dans la mise en œuvre des objectifs du plan de lutte. Lorsque l'école et les familles travaillent de concert, ils transmettent des messages cohérents sur l'importance du respect des règles de vie, telles que formulées dans le code de vie. Cela favorise un environnement scolaire respectueux, sain et sécuritaire.

- La lecture du code de vie, tant par les élèves que par leurs parents, doit être encouragée en début d'année scolaire et rappelée à des moments clés au cours de l'année.

- La collaboration avec les partenaires communautaires est également précieuse pour renforcer les actions de prévention. À titre d'exemple, le déjeuner-causerie portant sur la thématique de l'intimidation, offert en partenariat avec La Maison des Familles et le SPVM, a permis de sensibiliser les parents aux réalités que leurs enfants peuvent vivre ou observer.

L'organisme Anonyme s'implique également dans notre école à travers des ateliers éducatifs destinés aux élèves, apportant une valeur ajoutée à notre démarche de prévention.

- Le plan de lutte est présenté, discuté et adopté au conseil d'établissement à différents moments de l'année. Les commentaires et recommandations des membres sont non seulement bienvenus, mais aussi pris en considération dans l'ajustement des pratiques et des moyens mis en place par l'école.

- L'équipe école a toujours le souci de veiller à informer rapidement le parent lors de situations conflictuelles ou de manifestations de violence et de résoudre les problèmes le plus rapidement possible, ou encore, dès qu'ils se présentent. Cela représente une excellente mesure pour travailler en prévention et réduire la durée et poursuite des cas de conflits.

- Nous reconnaissons l'importance de la collaboration avec les parents dans le processus de la mise en place des objectifs en lien avec le plan de lutte. Lorsque les parents et l'école travaillent ensemble, ils peuvent transmettre des messages cohérents sur l'importance du respect des règles de vie du code de vie et la promotion d'un environnement respectueux, sain et sécuritaire. La lecture du code de vie par les élèves ainsi que par les parents est donc un élément à poursuivre et à rappeler en début d'année scolaire ainsi qu'à différents moments dans l'année.

- Nous reconnaissons également l'importance de poursuivre la collaboration avec la communauté. Par exemple le déjeuner-causerie (thématique intimidation) qui a été offert en partenariat avec La Maison des Familles et le SPVM pour sensibiliser les parents face à certaines situations dont les enfants peuvent être victimes ou témoins.

L'organisme Anonyme est également un partenaire impliqué dans notre école pour des ateliers.

- Au conseil d'établissement de l'école, le plan de lutte est présenté, discuté et adopté à quelques moments dans l'année. Les commentaires et recommandations sont bienvenus et considérés dans la gestion des moyens et pratiques de l'école.